

Avis adopté

Séance plénière du 11 avril 2023

Vers un Traité international sur la pollution par les plastiques : enjeux, options, positions de négociations

Déclaration du groupe CFDT

En moins d'un siècle les plastiques sont devenus incontournables dans nos vies. Par leurs innombrables propriétés, ils ont d'ailleurs contribué à de nombreuses innovations et il est désormais impossible de s'en passer complètement.

Pour autant, sans régulation, leur production et leur consommation exponentielles nous conduisent à une impasse environnementale et sanitaire. Rejetés dans la nature, les plastiques ne disparaissent pas. Ils se dispersent, jusqu'à devenir invisibles sous forme de nanoplastiques. Partout où l'on recherche du plastique, on en trouve : dans les océans, dans le sol, dans l'eau. En s'introduisant dans leur chaîne alimentaire, ils représentent un danger majeur pour les animaux marins ou terrestres, et donc également pour la santé humaine, par exposition, ingestion ou inhalation.

Nous sommes donc face à une urgence absolue et il était plus que salutaire que, dans le cadre de l'ONU, 175 États ouvrent la voie à un traité d'ici 2024 avec un objectif ambitieux : « mettre fin à la pollution plastique » d'ici 2040.

La CFDT soutient sans réserve cette démarche, et tient à rappeler le rôle majeur que devra jouer l'Union européenne, et donc la France, face à la frilosité prévisible de certains pays de l'OCDE.

Face à cet enjeu majeur, il est urgent de repenser nos modes de production et de réduire la consommation, en évaluant l'impact environnemental de chaque plastique produit, tout au long de son cycle de vie.

Pour la CFDT, il faut éradiquer le plus rapidement possible le plastique à usage unique par des produits de substitution, tout en développant l'économie circulaire et le recyclage, malgré leurs limites.

Face à leur dangerosité avérée, il faut, sans attendre 2040, interdire les additifs les plus toxiques. Enfin, l'objectif ne pourra être atteint sans un accompagnement des pays en voie de développement et donc en s'assurant du respect par les pays de l'OCDE de leurs engagements de soutien financier à l'aide au développement.

La CFDT a voté cet avis.